

Dossier d'autorisation d'urbanisme

97110316R1198

Baie-Mahault - Guadeloupe

Type

Permis de construire

État

Chantier commencé

Autorisation

16/03/2017

Surface créée

583 m²

Surface démolie

600 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 09/08/2026 à 08:30 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	97110316R1198
Type	Permis de construire
État d'avancement	Chantier commencé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Artisanat
Demandeur	SOCIETE GUADELOUPEENNE DE BETON
SIREN / SIRET	319982773 / 31998277300024

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2016
Autorisation	16/03/2017
Décision	16/03/2017
Ouverture chantier	17/03/2017
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2017-03
Prise en compte ouverture chantier	2017-05
Dernière mise à jour Sitadel	2017-05

Localisation

Adresse	RUE ALFRED LUMIERE ZI DE JARRY BAIE-MAHAULT 97121
Commune	Baie-Mahault (97103)
Département	Guadeloupe (971)
Région	Guadeloupe (01)
Code postal	97121
Parcelles cadastrales	AL 232

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	600 m ²	583 m ²	600 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Démolition intégrée au permis

Surface démolie	600 m ²
Logements démolis	-
Habitation démolie	0 m ²
Locaux démolis	600 m ²
Commerce démoli	0 m ²
Agricole démoli	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Chantier commencé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Artisanat
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:08
Dernière observation	02/08/2026 04:19

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
SOCIETE GUADELOUPEENNE DE BETON (SGB)	319982773	Société du permis
BATIMAT	310071865	Président de SAS
EXCO SARC (EXCO SARC)	334709565	Commissaire aux comptes titulaire
STEPHANE FREDERIC ARFI	-	Président de SAS
GBH (GBH)	352821664	Président de SAS
RODOLPHE MARIE JOSEPH HAYOT	-	Directeur Général
STEPHANE HAYOT	-	Directeur Général
BERNARD HAYOT	-	Président de SAS
EXCO SARC (EXCO SARC)	334709565	Commissaire aux comptes titulaire

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.